

Limiter l'accès au Web ?

par Nathalie Francisci* nathalie.francisci@transcontinental.ca



Bonjour Nathalie, Je suis chef d'équipe dans une PME. Je gère un groupe de techniciens et de professionnels. Dans le cadre de notre travail, nous avons accès à Internet. Depuis

quelque temps, je constate que chaque fois que j'entre dans un bureau pour parler à un collègue ou à un employé, ils sont en train de clavarder sur Messenger, d'envoyer un texto de leur cellulaire ou encore de consulter leur page Facebook. Comment devrais-je aborder la question avec eux ? **François**

François, l'emploi des technologies de l'information (TI) au bureau à des fins personnelles préoccupe de plus en plus les entreprises. Doivent-elles donner à leurs employés le libre accès aux TI ou en limiter l'utilisation ? Doivent-elles les surveiller ? Elles doivent à tout le moins mettre en place une politique qui vise à encadrer l'utilisation des TI et informer leur personnel de l'existence de tout logiciel

L'emploi des technologies de l'information (TI) au bureau à des fins personnelles préoccupe de plus en plus les entreprises. Doivent-elles en limiter l'utilisation ?

de surveillance Internet. Si les grandes entreprises ont les ressources pour gérer ce genre de situation, il en va autrement pour les PME. D'où le problème que vous soulevez. Sans compter qu'imposer des restrictions **risque de démotiver vos employés.**

1. Notez quand vous les voyez se servir d'Internet à des fins personnelles. Ce qui suppose que vous irez les voir plus souvent à leur poste de travail plutôt que de leur envoyer un courriel ou de leur téléphoner...

Analysez leur performance et leur productivité : avez-vous constaté une baisse à ce sujet ? Restez à l'écoute d'un employé aux prises avec des ennuis passagers. Une situation personnelle difficile mérite votre attention sans pour autant vous empêcher d'aborder le problème en question.

2. Faites preuve d'humour. Par exemple, si vous surprenez votre employé à consulter un site de voyages, demandez-lui en souriant s'il n'y aurait pas une place pour vous dans l'avion.

3. Ça ne fonctionne pas ? Appuyez votre regard sur l'écran d'ordinateur et dites sérieusement à l'employé, en le regardant dans les yeux : « Que penses-tu de ton utilisation de Facebook pendant les heures de travail ? » Dans bien des cas, cela suffit pour régler le problème, du moins temporairement. Mais restez vigilant et mettez à l'ordre du jour de la prochaine réunion l'emploi des TI à des fins personnelles. Cela vous évitera une confrontation directe avec le ou les employés en question et vous permettra de faire passer le message au groupe. Faites valoir leur sens des responsabilités et n'hésitez pas à mentionner que vous aussi naviguez parfois sur Internet,

mais que cela doit rester occasionnel. Faites-leur comprendre qu'il serait dommage de devoir en limiter l'accès.

Plus habile encore, offrez-leur de se connecter avec vous sur un site de messagerie instantanée. S'ils sont prêts à jouer le jeu, il y a fort à parier qu'ils en limiteront leur utilisation. S'ils refusent, ils se mettront dans une position plus délicate chaque fois que vous les surprendrez. ■■

* Vice-présidente exécutive, Venatus Conseil/Mandrake Groupe Conseil

Le clavardage...

Trois employés sur dix qui utilisent la messagerie instantanée sur leur lieu de travail le font surtout pour des raisons personnelles. www.internetworldstats.com/

...réduit le stress

Une étude de la Goldsmiths University of London tend à démontrer que la navigation Internet à des fins personnelles sur le lieu de travail peut augmenter la productivité et diminuer le stress...